

## Travaux - Circulation - Stationnement

### CET AUTOMNE

#### Avenue des Brosses

Le caniveau a été recouvert afin d'élargir le passage des piétons et garantir ainsi leur sécurité. Des barrières sont en cours d'installation. Elles sont installées judicieusement pour encore plus de protection.

### Du 14 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE

#### Avenue Delorme

Des travaux réalisés pour le compte de la Direction de l'eau Métropole nécessiteront une circulation alternée par feux tricolores et un stationnement interdit au droit du chantier.

### Du 6 AU 20 NOVEMBRE, DE 8H À 17H

#### 125/129, route de Paris

A l'occasion des travaux réalisés par l'entreprise MECI Lyon pour le compte de GrdF, la circulation des véhicules sera réglementée à la hauteur du chantier. La voie côté trottoir, sens Sud/Nord, sera neutralisée. Le stationnement sera interdit à hauteur du chantier.

### Du 2 NOVEMBRE AU 15 FÉVRIER

#### Pose et dépose des illuminations

L'entreprise Eiffage Energie interviendra sur notre commune. La circulation et le stationnement seront réglementés au droit du chantier :

- Chaussée légèrement rétrécie avec balisage par cônes et panneaux,
- Rue barrée ponctuellement si nécessaire,
- Stationnement interdit au droit de chantier

La signalisation temporaire de chantier sera mise en place par l'entreprise.

### SAMEDI 7 NOVEMBRE DE 8H À 17H

#### Place Bad Abbach

Le stationnement des véhicules sera interdit sur la place Bad Abbach à l'occasion d'un spectacle de marionnettes.

### MERCREDI 11 NOVEMBRE

#### Av. A. Brevet, place Bad Abbach, av. D. Delorme

Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre, la circulation des véhicules sera réglementée comme

suit :

#### Avenue Brevet :

- 9h - 10h30 : du monument aux Morts à la Place Bad Abbach,

- 10h30 - 12h30 :

> du carrefour des écoles à la place Bad Abbach.

#### Avenue Denis Delorme :

- 10h30 - 12h30 :

> du Monument aux Morts au Chemin Beckensteiner

Le stationnement sera interdit du n° 7 et en face du n°7 Avenue Alexis Brevet (au droit et face au monument aux morts).

### MISE EN PLACE D'UNE

#### «ZONE 30»

#### Avenue Général De Gaulle

La réglementation de la circulation est modifiée avec la mise en place d'une zone « 30 » avenue Général De Gaulle. Cette nouvelle réglementation vise à améliorer la sécurité des différents usagers et intervient en complément des 3 passages piétons aux différentes intersections de cette voie.

## A noter

### ECLAIRAGE PUBLIC EN PANNE

Depuis le 1er novembre la commune rencontre des problèmes d'alimentation pour son éclairage public. Le gestionnaire SIGERLy, responsable du réseau d'éclairage public de la Métropole, a décidé de changer de fournisseur. En passant d'ERDF à Direct Energie, des erreurs ont occasionné des perturbations sur les communes. Le SIGERLy tente de ré-

tablir la situation dans les plus brefs délais.

### COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

#### Samedi 7 novembre

Collecte des déchets verts  
Parking du cimetière - 9h-16h

### MARDI 10 NOVEMBRE

#### de 11h à 12h30

L'accueil physique et téléphonique de la Mairie sera fermé au public.

### CONSEIL MUNICIPAL

#### Judi 26 novembre

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 26 novembre, à 19h (et non pas le jeudi 19 novembre comme annoncé dans le Petit Zoom)

## Manifestations

### MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice de 1914-1918  
Monument aux Morts - 11h30

### VENDREDI 13 NOVEMBRE

Soirée de bienvenue des nouveaux arrivants organisée par l'AVF  
Maison des Associations - 19h30

### DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Le fouillis des Petits  
Vide grenier organisé par la SEEL  
Salle Sainte Luce - de 8h à 13h